

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN465

présenté par
M. Bridey, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

A la première phrase de l'alinéa 94, substituer les mots : "Nation-cadre", aux mots : "nation-cadre".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.